

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 8 (1870)
Heft: 31

Artikel: Lettres sur l'exposition scolaire de Neuchâtel
Autor: C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-180900>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lettres sur l'exposition scolaire de Neuchâtel.

I.

B., le 26 juillet 1870.

Monsieur le Rédacteur,

J'ai eu le plaisir de participer, la semaine dernière, à la réunion des instituteurs de la Suisse romande à Neuchâtel et d'apprécier l'inépuisable hospitalité de nos chers confédérés de la cité Pury. Nous arrivions *troisièmes*, en effet, après la fête fédérale de chant et celle des officiers; nous pouvions nous attendre à trouver quelque lassitude chez des gens qui *cantinaient* depuis dix jours; eh bien! pas du tout! MM. les instituteurs neuchâtelois étaient frais et dispos et faisaient le plus agréablement du monde les honneurs de la splendide cantine qui avait servi de salle de concert quelques jours auparavant.

Je ne veux point vous parler ici de la fête elle-même, ni des questions traitées dans les réunions; votre collaborateur, M. E., vous en a dit quelques mots; je voudrais vous communiquer, très brièvement, les impressions que j'ai ressenties dans une ou deux promenades que j'ai faites au travers de l'Exposition scolaire. Ce n'est point ici un rapport que je vous envoie; vous n'attendrez donc pas de moi une description-catalogue où chaque objet, chaque école et chaque exposant se trouvent mentionnés.

Ceci bien entendu, entrons à l'Exposition. Elle est, me dit-on, au nouveau Collège, sur le quai. Comme j'ai entendu parler de la manière dont les Neuchâtelois comprennent l'architecture scolaire, je m'attends à trouver un bel et spacieux édifice; franchement, j'ai été trompé... en bien. C'est vraiment fort beau et j'avoue que ma vanité de Vaudois en a été quelque peu chiffonnée; on m'a dit si souvent : « il n'y en a point comme nous, » que ce n'est pas sans répugnance que je dois constater que ci et là « on fait mieux que nous. » Voici un grand bâtiment central, de forme carrée, comprenant un rez-de-chaussée et deux étages; à droite et à gauche des ailes, moins élevées d'un étage que le corps central et séparées de celui-ci par des cours; l'aspect est simple, sans recherche; la construction en pierre de taille donne cependant à l'édifice un bel aspect architectural; quelques moulures courent avec fermeté le long des façades. A l'intérieur, un

vestibule large conduit à une cour centrale éclairée d'en haut par une grande couverture vitrée. Partout règne la lumière; il n'y a pas de *cachettes*, pas de coins à niches et je me figure qu'il doit résulter de tout cela une heureuse influence sur le caractère et la manière de vivre des élèves; je ne serais pas étonné d'apprendre que l'enfant qui vit dans une école bien bâtie, où règnent l'air, l'espace, le jour, doit y perdre peu à peu ce quelque chose qui constitue le gamin; la grossièreté, les allures tapageuses doivent disparaître en présence de ce confort et je crois retrouver cet *air comme il faut* des Collèges de Neuchâtel dans la manière convenable, polie, avenante avec laquelle les jeunes cadets qui nous attendent à la gare nous débarrassent de nos sacs et de nos valises et nous servent de cicerone.

Vous allez trouver, peut-être, que je tarde bien à entrer dans les salles et à voir les travaux qui y sont exposés, c'est possible, mais je vous ai promis une lettre sur l'Exposition scolaire et je ne crois pas sortir de mon programme en vous parlant des bâtiments d'école. Si nous pouvions les transporter aussi facilement qu'un portefeuille de dessins ou un cahier d'écriture, nul doute qu'ils ne formeraient partout et toujours l'une des parties les plus intéressantes, des plus importantes, en tous cas, des Expositions scolaires. Notre consul suisse à Washington, M. Hitz, a envoyé à Neuchâtel trois tables d'écoles américaines, de vrais meubles de luxe qui nous font supposer que les classes auxquelles elles sont destinées sont des salons; que n'a-t-il pu nous envoyer en même temps la salle, le bâtiment, les élèves et leur maître, le tout en action? Un quart d'heure passé dans une telle salle ne nous renseignerait-il pas mieux sur la vie, l'activité, les allures pédagogiques du peuple américain que l'exposition des travaux faits par les élèves? Vous n'en doutez pas plus que moi. Mais comme nous n'avons pas le temps d'aller courir d'école en école, de pays en pays pour voir ce qui s'y passe, nous devons nous contenter de juger l'école sans la vie qui l'anime, à l'état de nature morte; nous n'avons ordinairement à juger que les produits; à mesure qu'elles se développent, les Expositions scolaires accordent une place plus grande au mobilier, au matériel de nos écoles; elles nous présentent, à l'état de plans, les meilleurs modèles de bâtiments scolaires; quand nous avons la bonne fortune de trouver en nature des bâtiments qui réunissent toutes les conditions

désirables, considérons-les comme l'une des parties les mieux réussies de l'Exposition.

Vous voyez, M. le rédacteur, que le nouveau Collège de Neuchâtel a fait ma conquête; je n'ai d'abord vu que lui dans l'Exposition scolaire et naturellement, je ne vous ai d'abord parlé que de lui. Cela vous vaudra, si vous le voulez bien, une deuxième lettre où je vous parlerai de ce qu'il contenait.

C.

Nous trouvons dans quelques lettres écrites de Vevey en 1780 par un voyageur saxon à son ami à Leipsick, d'intéressants détails sur les mœurs du Pays de Vaud au siècle dernier. Celle qu'on va lire dépeint surtout les mœurs de Vevey et des autres petites villes du pays. Il en est une autre qui concerne spécialement Lausanne et que nous publierons dans un prochain numéro.

Vevey.

« J'ai du temps à moi, mon ami, et comme je n'ai rien de bien intéressant à vous dire, je vais vous donner l'idée de la manière de vivre, du ton et des mœurs du Pays de Vaud. Je vous ai déjà dit que ses habitants sont en général très sociables, et passent la plupart de leurs soirées en compagnie.

La première des sociétés est celle du Château, composée du Bailli, de la Baillive, de la noblesse et des familles qui n'ont point de profession et vivant des rentes de leurs biens fonds, ou de commerçants retirés du commerce qu'ils ont cultivé dans les pays étrangers, et enfin d'officiers retirés du service et pensionnés.

Cette société consiste en plus de 50 personnes; elle s'assemble toutes les semaines, une fois, et chaque femme la reçoit à son tour chez elle; on se rassemble à 5 heures, on prend du thé, du café, des gâteaux, après quoi l'on présente du fruit et des rafraîchissements, ce qui emploie à peu près une heure pendant laquelle chacun cause avec celui qui lui convient le mieux; les sexes et les âges étant très mêlés, le jeu occupe le reste de la soirée; il est généralement la base de toutes les sociétés, et j'ai remarqué que sur 30 personnes, à peine peut-on en trouver 10 qui préfèrent la conversation, et celles-ci sont d'ordinaire des femmes qui apportent leurs ouvrages; à 8 heures on se sépare sans cérémonie. Les grands repas sont très rares.

Dans cette grande société s'en forment de plus petites qui se rassemblent d'autres jours; car il y a beaucoup de personnes qui sortent tous les jours, et l'on trouve souvent trois ou quatre petites assemblées qui sont composées de personnes de cette grande société, dont les individus étant, ou se croyant les premiers du lieu, ne se mêlent point avec la seconde ou troisième société que dans certaines occasions. Les femmes, surtout sont très scrupuleuses à ne voir que leurs coterie; mais les hommes, moins gênés, vont quelquefois dans les autres.

Celle qui suit immédiatement la société du Château est moins nombreuse, et composée aussi de gens qui vivent de leurs rentes, soit celles qu'ils tirent des capitaux qu'ils ont en France, soit de leur

domaine, soit enfin de leur pension, et si j'en excepte le Bailli et la noblesse, je ne vois pas la ligne de démarcation qui existe entre eux et beaucoup de membres de la première société, si ce n'est que ceux de la seconde ont moins de ton et d'usage, et qu'ils restent dans la coterie dont ils ont toujours été. Mais une chose qui m'a paru plaisante, c'est qu'un commerçant acquiert de la considération lorsqu'il a quitté le commerce, et que ceux qui reviennent avec une fortune gagnée dans l'étranger, sont, s'ils le désirent, admis sans difficulté dans la meilleure compagnie.

Pour la troisième classe, elle consiste dans les marchands les plus distingués; car ils sont entr'eux bien plus délicats encore sur les différences qu'ils établissent, et il en résulte une quatrième classe de la société; et tout cela dans une ville qui compte à peine 4000 âmes.

L'on compte que le nombre des personnes qui reçoivent compagnie, donnant du thé, passant la soirée à jouer et suivent les modes dans leurs vêtements, montent à environ 400. Ce que je vous dis de Vevey, va du plus au moins à toutes les petites villes du pays, Morges, Rolle, Nyon et les autres; il n'y a pas jusqu'à certains villages où l'on ne trouve aussi des sociétés à la mode, et s'il y a trente ou quarante personnes, elles ont leurs classes et leurs rangs très séparés.

Il n'y a pas ici beaucoup de familles riches, mais il y en a beaucoup d'aisées. On a l'hiver des bals de souscription très jolis, auxquels tous les étrangers sont invités; on les commence à 4 heures, on donne une espèce d'ambigu, et à 8 tout le monde se retire.

Il ne faut pas chercher ici les douceurs de la vie de famille, un étranger jouit rarement de cet avantage hors de son pays; mais elles ne se trouvent pas même ici pour les habitants; l'on se voit trop en trop grand nombre, et l'on est trop généralement sociable pour jouir l'un de l'autre dans le particulier.



Décidément, le pape est infaillible.

C'est jeudi, à trois heures trente-cinq minutes, que cela lui est arrivé. A trois heures trente-quatre, il n'était pas infaillible; à trois heures trente-cinq, il l'était. Quatre cent cinquante évêques environ lui ont ordonné de l'être; il n'a pas pu faire autrement. Le voilà infaillible jusqu'à la mort.

Ce qui est fâcheux, c'est qu'on ne songe pas à tout, et qu'en le proclamant infaillible, on n'a pas eu l'idée de le proclamer éternel. Evidemment, il ne leur en coûtait pas plus, et pendant qu'ils y étaient, pourquoi ne pas compléter leur œuvre?

Il y a bien eu, comme dans tous les scrutins, quelques votes négatifs et même des bulletins blancs; mais cela prouve tout simplement que l'unanimité est plus difficile à obtenir que l'infailibilité.

Enfin, il est infaillible! Un peu plus, un peu moins, on lui a fait bonne mesure, et les Pères lui ont envoyé une bonne majorité. Les fidèles respirent.

Quand on songe à quoi nous étions exposés! Vous représentez-vous bien tous les maux qui nous at-